Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260305-202626-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2026-N°26

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

Présents : M. PAUTREL Louis- Mme GUENÉE Arlette - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane -M. BLIN David - Mme PEAN Michelle - M. RINFERT Georges – M. DELORY Adrien - M. PAUTREL Sébastien- M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane

Excusés : M. TOUROUL Sébastien – Mme CHALOPIN Virginie

Absents : M. VELÉ Arnaud - Mme DUPREZ Aurore - Mme PODEVIN-DAUGUET Maryse

Monsieur Ronan Coquelin a été désigné secrétaire de séance.

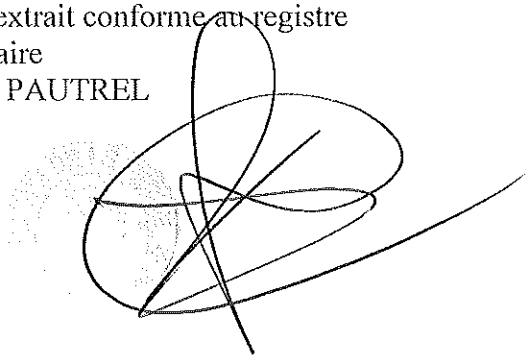
OBJET
Phare extérieur mobile

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal suite à la consultation concernant le phare extérieur mobil, l'entreprise MAXI LED a transmis un devis à la Mairie de Le Ferré pour un montant de 2 489 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité, deux abstentions, à décider de :

- VALIDER le devis de l'entreprise MAXI LED pour un montant de 2489 € HT,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
Louis PAUTREL



SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260305-202626-DE